











Didactique du droit (MSDRO 31)

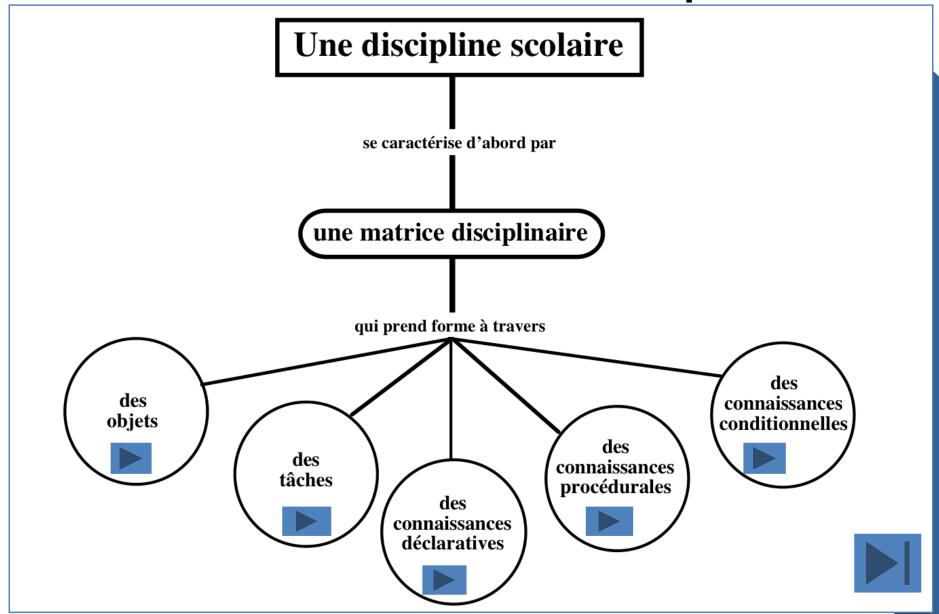
Quel droit enseigner?

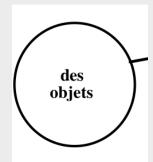
Automne 2024

Comment définir le droit ?

- Rédigez, sur le bout de papier remis (verso «M»), votre propre définition du droit.
- 2) Mettez-vous à la place d'un·e élève du secondaire II et rédigez, sur le même bout de papier (recto «E»), une définition du droit qu'il·elle pourrait vous donner avant de suivre votre enseignement.

Les éléments constitutifs de la discipline « droit »





Les objets de la discipline

- Les PPT de l'enseignant
- Les scripts et les polycopiés de cours
- Les manuels de droit
- Les textes de lois
- Les jugements des tribunaux
- Les extraits de la doctrine
- Des articles de journaux
- Des pages Internet
- Des films, des documentaires, des émissions radiophoniques
- Des récits d'histoires vécues

• ...



Les tâches de la discipline

- Écouter, prendre des notes et apprendre par cœur
- Résoudre des petits cas
- Lire et analyser des documents divers (arrêts, textes légaux, articles de presse, ...)
- Faire des recherches documentaires
- Rédiger des résumés et des synthèses
- Préparer des exposés
- Faire des jeux de rôles et des simulations de procès
- Aller au tribunal, au parlement et rencontrer les acteurs du monde juridique et politique
- Faire des actions citoyennes

•



Les connaissances déclaratives de la discipline

- Les choix dans les nombreux thèmes juridiques selon les filières et les niveaux (la liste des contenus!)
- Les règles légales et les principes juridiques
- Les concepts juridiques (démocratie, citoyenneté, fédéralisme, contrat, responsabilité, personne,...)
- Les questions juridiques polémiques et les thèmes d'actualité

•



Les connaissances procédurales de la discipline

- Rechercher des mots dans un dictionnaire juridique
- Identifier les éléments d'une règle légale
- Trouver une règle dans un code
- Appliquer une démarche de résolution d'un cas
- Trouver une loi dans le Recueil systématique (RS)
- Trouver un arrêt du Tribunal fédéral
- Construire un commentaire d'arrêt, une dissertation juridique

•



Les

connaissances conditionnelles de la discipline

Mettre les élèves dans des situations inédites et complexes, nécessitant un transfert et une sélection des savoirs

- Choisir un raisonnement juridique approprié pour résoudre un cas complexe
- Imaginer les dispositions d'une nouvelle Constitution, d'une nouvelle législation
- Déterminer une voie de droit et argumenter un recours
- Rédiger un avis de droit ou rendre un jugement

— ...

(Cf. les compétences juridiques)



Quelle matrice disciplinaire pour l'enseignement du droit ?

- En quatre groupes, vous analysez les extraits des plans d'études qui vous sont remis en identifiant les différents éléments (explicites ou implicites) de la discipline « droit ».
- Décrivez ensuite les caractéristiques du droit que l'on vous demande d'enseigner.
- Notez vos réponses dans le tableau remis.

La théorie positiviste du droit

Le droit = l'ensemble des règles générales et abstraites en vigueur dans une collectivité, édictées par un organe légitime de l'Etat, et susceptibles d'être appuyées par la contrainte

- des règles formant un système de normes hiérarchisées (distinction entre droit public et droit privé, et entre droit objectif et droits subjectifs)
- une sorte de fétichisme des normes

Connaître le droit = connaître les règles édictées, leur hiérarchie et leur application

G. Roduit, A24

La théorie du droit naturel

Le droit = un ensemble de valeurs et de principes non écrits dont découlent le droit positif

- des règles universelles à déterminer selon l'interprétation de la volonté divine, en observant les lois de la nature ou en faisant confiance en la raison humaine
- des règles définies par leur finalité (et non par leur procédure d'élaboration)

Connaître le droit = connaître les valeurs et les principes au service de l'idéal choisi (le bien, la justice, ...)

G. Roduit, A24

Le droit = ensemble des règles reconnues comme juridiques par les membres du corps social

La théorie sociologique du droit

- des règles générales et abstraites, susceptibles d'être appuyées par la contrainte
- des règles dont la violation exige une sanction selon la volonté des individus composant la société en question
- une analyse sociologique d'un droit flexible

Connaître le droit = découvrir les règles juridiques en analysant la réalité sociale de la vie quotidienne

La théorie du réalisme américain

Le droit = ensemble des règles reconnues comme juridiques par les décisions des tribunaux

- le travail du juge va bien au-delà de l'application de la loi et repose sur une analyse large de la situation particulière
- les juges créent les règles de droit qui s'appliquent concrètement aux cas particuliers

Connaître le droit = analyser la pratique des tribunaux et découvrir les règles en anticipant les décisions de justice

G. Roduit, A24

Quelle conception du droit choisir pour une matrice disciplinaire pertinente?